

Appartement A21
T3 - R+2



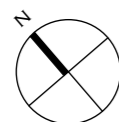
PIECES	SURFACES
ENTREE + pl.	4,85 m ²
SEJOUR + CUISINE + pl.	26,30 m ²
WC	1,20 m ²
SDE/WC	6,80 m ²
CHAMBRE 1	12,20 m ²
CHAMBRE 2 + pl.	9,15 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	60,50 m²
LOGGIA	4,50 m ²

nom du réservataire:

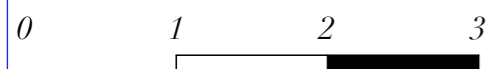
date:

visa du réservataire:

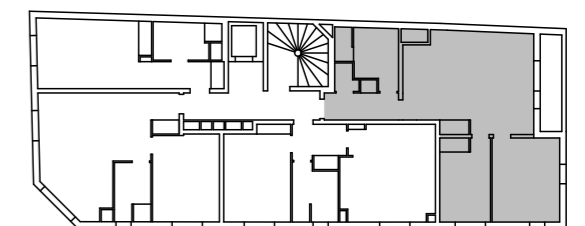
visa réservant:



Echelle:



localisation:



Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives et soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux-plafonds, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions.

Des modifications mineures ou des aménagements nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bains. Les appareils électroménagers sont représentés à titre indicatif et ne sont pas fournis.

GTL = gaine technique logement - LL = emplacement lave-linge - R= réfrigérateur - C= plaque cuisson - VR = Volet roulant